



Être végétane, c'est plus que manger de la salade. C'est la volonté de ne pas faire de mal à aucune créature.

Le terme « végétane »

L'auteur



Professeure de langues, Jasmin Perez vit à Paris. C'est avec son mari Constantin Imbs qu'elle a fondé la Société végétane de France.

Une de ses grandes passions, c'est la pâtisserie végétane à laquelle elle se dédie avec beaucoup de talent et d'application.

Une de ses grandes passions, c'est la pâtisserie végétane à laquelle elle se dédie avec beaucoup de talent et d'application.

Issu par syncope du nom *vegetarian*, le terme anglais *vegan* a été créé en 1944 par les fondateurs de la *Vegan Society* afin d'éviter les expressions négatives et imprécises *non-lacto* et *non-dairy vegetarian*. La définition de 1951 précise qu'un végétane est une personne qui essaie de vivre sans exploiter les animaux. Concrètement, un végétane exclut tous les produits d'origine animale de son alimentation (viande, poisson, coquillages, lait, œufs ou miel entre autres), de son habillement (fourrure, cuir, laine, soie, plumes) et de quelque autre domaine que ce soit (cosmétiques, loisirs, etc.). Le végétanisme est donc un concept moral, qui se distingue du simple régime alimentaire appelé végétalisme.

La francophonie accuse un retard important. Le dictionnaire Hachette (édition 2013) a le mérite d'être le premier à avoir intégré le substantif végétanisme : « mode de vie qui exclut toute utilisation de produits animaux (laitages, viande, cuir, etc.) ». Toutefois, cette définition ne précise pas la motivation du végétanisme, à savoir le refus de l'exploitation animale. L'orthographe unifiée pour le terme végétanisme a certainement aidé cette lexicalisation. Le terme végétane, lui, n'a pas d'entrée propre. C'est pourtant le mot le plus employé par les végétanes, celui qui leur permet non seulement de se désigner, mais également de qualifier les produits qu'ils consomment.

Si végétane a cédé la place à végétanisme dans le dictionnaire Hachette, c'est peut-être parce que la communauté végétane francophone n'a pas encore d'usage orthographique unifié pour le terme végétane. Trois variantes coexistent actuellement :

Vegan ne s'accorde pas avec la graphie végétanisme, presque unanimement choisie, et ne manifeste pas d'effort d'appropriation. Au contraire, la germanisation du mot a conduit le Larousse anglais-allemand en ligne à proposer les noms *Veganer* et *Veganerin*, ainsi que l'adjectif *veganisch*.

La francisation en végétane/ane correspond à un mécanisme relativement fréquent de formation des noms et des adjectifs féminins français, par

adjonction d'un *e* final. Néanmoins, la graphie végétane ne reflète pas la prononciation la plus courante (identique au masculin et au féminin). Elle entraînera peut-être une modification de la prononciation du mot au masculin.

La graphie végétane correspond à la prononciation usitée par les populations concernées. La concordance entre orthographe et prononciation est logique et recevable par les dictionnaires. En outre, ce terme épique ne permet d'éviter une différenciation selon le genre. Or le végétanisme ne cherche-t-il pas à abolir les discriminations ?

L'entrée du vocable végétane dans les dictionnaires permettra la diffusion du terme et de son concept auprès du public francophone et facilitera le travail des associations auprès des institutions, dans la mesure où ces dernières n'utilisent que des mots répertoriés dans les dictionnaires. Ainsi, la lexicalisation de végétane améliorera notre prise en considération par les organismes d'État. L'unification orthographique de ce terme possède une force stratégique : un accès pour près de deux cent vingt millions de francophones.

Jasmine Perez

➔ Pour en savoir plus : www.societevegane.fr